

Assomption Sud – Longue-Pointe

Compte-rendu de la rencontre de préconsultation avec des experts de la logistique, de l'économie et de la synergie industrielle.

22 janvier 2019, 7 h 30

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe

Étaient présents :

- **Christine Fréchette**, PDG, Chambre de commerce de l'Est de Montréal (CCEM)
- **Denis Leclerc**, Président et chef de la direction, Ecothech Québec
- **Mathieu Charboneau**, directeur général, CargoM
- **Jennifer Pinna**, Conseillère en économie circulaire, Centre de transfert en écologie industrielle, membre Synergie QC (CTTÉI)
- **Teodor Gabriel Crainic**, Professeur de recherche opérationnelle et logistique, Département management et technologie, ESG/UQAM, Chaire de management logistique, membre du Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport (CIRRÉLT).
- **Jean-Marc Frayret**, Professeur, Département de mathématiques et de génie industriel, Polytechnique Montréal, membre de l'Institut de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire (EDDEC)

- **Commission OCPM :**
 - **Isabelle Beaulieu**, présidente de commission
 - **David Hanna**, commissaire
 - **Matthieu Bardin**, analyste

Excusé :

- **Bruno-Serge Boucher**, commissaire à l'OCPM

1. Ouverture de la rencontre

La présidente de la commission a souhaité la bienvenue aux participants et leur a rappelé que l'objectif de cette rencontre était, pour la commission, d'avoir une meilleure connaissance des enjeux du secteur Assomption Sud – Longue-Pointe, en matière de logistique, de développement économique et de synergie industrielle.

La présidente a ensuite invité chacun à se présenter.

2. Discussion et questions : enjeux du territoire

Les participants ont ensuite exprimé, tour à tour, leur point de vue sur les enjeux économiques, logistiques et industriels du territoire Assomption Sud – Longue-Pointe. Dans ce cadre, ils ont notamment évoqué des enjeux en matière : d'économie circulaire; de synergie industrielle; d'activités innovantes; de certification et réglementation environnementale; d'accès routiers et ferroviaires à ce secteur et au port de Montréal; de circulation sur Notre-Dame; d'accès au port par un nouveau viaduc; d'accessibilité du secteur en transports collectifs; de développement de l'activité portuaire; de périmètre territorial de la consultation; d'emplois; d'attractivité de nouvelles entreprises; de besoins logistiques; d'électrification des activités logistiques; de requalification du territoire; de propriétés des terrains; de réglementation des activités; d'empreinte visuelle des activités dans le paysage; de décontamination des sols; de cohabitations entre activités industrielles et secteurs résidentiels; de zones tampons; de mesures de mitigation.

3. Clôture

La présidente de la commission remercie les participants et leur rappelle que cette rencontre n'a pas valeur de dépôt d'opinion. Elle invite donc les participants qui souhaiteraient faire part de leur opinion à la commission à déposer un mémoire et/ou à venir présenter leur opinion à l'oral, conformément aux modalités applicables à l'ensemble des citoyens.